

Appel de Candidatures de la SAFER Ile-de-France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Ile-de-France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Exploitation agricole composée de terres, prés et bois, de 2 maisons, de bâtiments d'exploitation, du matériel, des DPB et des fumures et arrières fumures sur Verdelot (77) et Viels-Maisons(02) :

Commune : VERDELOT (77) - 38 ha 46 a 87 ca

Parcelles cadastrées : - L ermitage: V-2-3 - La rousse: V-25-26-28 - La tete de hareng: E-55 ; V-253 - Le bas des grimpeaux: C-184 - Le bois du buisson: E-69-70 ; V-66 - Le clotot: V-17-166-167-169-251 - Le cornou: V-16 - Le dso de clotot: V-21 - Le gd champ: V-222-223-224 - Les grimpeaux: C-103-110-166-169-170-181 - Les pentes: V-22-23-24

ET

Commune : VIELS-MAISONS (02) - 12 ha 90 a 10 ca

Parcelles cadastrées : - La montagne de beurre: ZN-75-76-87-88

Surface totale : 51ha 36a 97ca

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 03/10/2017**. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération. SAFER Île de France 19, rue d'Anjou - 75008 PARIS - Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.